

# Appel d'offres



Rivière-des-Prairies  
Pointe-aux-Trembles

**Montréal**



## DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 11 h, à la date ci-dessous mentionnée, à la réception de la Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame, Montréal (Québec) H1B 2Z1, pour :

**Appel d'offres : RP-IMM18-2622-04**

**Descriptif : Exécution de travaux pour la construction d'une piscine et d'un chalet des baigneurs au parc Hans-Selye**

**Date d'ouverture : Mercredi, le 23 mai 2018**

**Dépôt de garantie : 10% du montant de la soumission**

**Renseignements : Juliette Nortier, gestionnaire immobilier, DTP :**

**[RDP-PAT-TP-Soumissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:RDP-PAT-TP-Soumissions@ville.montreal.qc.ca)**

**Veillez indiquer clairement le numéro d'appel d'offres RP-IMM18-2622-04 avec votre demande de renseignements.**

**Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin.**

**DOCUMENTS *Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter de la publication du présent avis.***

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO), en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

## OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes publiquement à **11 h, le mercredi 23 mai 2018**, soit immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H1B 2Z1. La Maison du citoyen est ouverte de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 4 mai 2018

Le secrétaire d'arrondissement

Charles-Hervé Aka